

des étapes et intensifier les efforts du canton dans ce domaine.

Godel Georges, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Merci pour l'ensemble des interventions. Tout le monde est d'accord de faire du développement durable, mais par après, on se disperse parfois. Va-t-on plus vite que les interventions parlementaires ou non? Je constate que les députés estiment que le canton doit intégrer plus systématiquement les critères du développement durable dans sa politique d'achat. Comme ceci a été dit, le thème des achats publics est actuellement traité dans un groupe de travail afin de renforcer la durabilité des achats du canton.

Je réponds à une question précise de M. le Député Thévoz qui ne s'offusque pas de ce que le Conseil d'Etat dit dans sa réponse, mais s'offusque de ce qu'il ne dit pas. Le groupe de travail «développement durable» dans ce domaine ne va pas réinventer la roue. Nous avons lors du dernier comité de pilotage examiné les différentes grilles ou les différents instruments qui sont à disposition. Nous avons décidé de prendre un des instruments à disposition, éventuellement de l'adapter, mais en aucun cas de réinventer la roue. Je vous donne encore un élément de ce que l'on fait aussi à l'Etat pour le développement durable. C'est bien de mettre les instruments en place, mais parfois on peut faire des choses très simples. Nous avons commencé dans le domaine du bruit, qui coûte extrêmement cher, à examiner ou réaliser des essais dans le district du Lac pour diminuer le bruit. Il faut agir à la source et non sur les causes ou les conséquences. En définitive, j'aimerais simplement donner cet exemple. Nous avons constaté que le produit imposé, ou en tout cas proposé par l'entreprise qui a fait un essai dans le district du Lac, venait d'outre-Atlantique ou de la côte atlantique. Mes services ont examiné la situation et ont proposé d'imposer des produits suisses. En termes de marchés publics, on ne peut pas imposer n'importe quoi car on est confronté à la loi sur les marchés publics. On peut être amené à des rétorsions, respectivement à des recours. Cependant, seulement cet élément a fait réagir des entreprises. Pour le dernier projet que nous allons réaliser cette année dans le district du Lac avec un tapis phonoabsorbant, les entreprises de notre région ou de notre pays ont réussi à trouver un produit suisse qui vient d'Arvel. Ceci démontre qu'une incitation est possible sans base légale spécifique. Ça nous prouve que c'est parfois aussi efficace que d'avoir toute une armada juridique. Avec cet exemple, je vous demande d'accepter ce postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 62 voix contre 0. Il y a 13 abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting

(SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller V. (BR, PS/SP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Schneider (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Zadoro (BR, UDC/SVP). Total: 62.

Se sont abstenus:

Brönnimann (SC, UDC/SVP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Losey (BR, UDC/SVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Schuwyer R. (GR, UDC/SVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 13.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

Rapport N° 181

sur les postulats P2021.07 Hubert Zurkinden/Olivier Suter (développement durable) et P2045.08 Oliver Suter/Jacques Crausaz (aménagement du territoire respectueux du développement durable)¹

Discussion

Suter Olivier (ACG/MLB, SC). Comme vous pouvez vous en douter, la première réaction à la lecture du rapport qui nous a été transmis nous a amené à nous poser beaucoup de questions, entre autres si le canton commençait déjà à économiser sur le papier pour donner des réponses aux nombreuses questions qui étaient posées dans les postulats et donc, ce faisant, aller dans le sens du développement durable. Après discussion avec la responsable du développement durable du canton, nous avons mieux compris quelle était la position du gouvernement dans cette affaire et donc nous nous prononcerons sur ce qui nous a été donné aujourd'hui en posant des questions sur ce qui sera donné demain, au début de 2011, nous l'espérons, plutôt qu'à la fin 2011.

Nous avons appris dans le rapport qu'une responsable du développement durable a pris ses activités en juin 2009, qu'une stratégie de développement durable à laquelle participe l'ensemble des Directions, à l'exception de la DICS, est en cours d'élaboration et qu'une commission cantonale consultative intégrant la société civile sera mise sur pied en 2010. Ce seront là des éléments positifs auxquels nous souscrivons pleinement. Nous aurions souhaité bien sûr que le rapport dont nous parlons aujourd'hui soit le rapport qui nous est promis pour 2011. On se doit de rappeler que la dé-

¹ Texte du rapport pp. 331ss.

cision d'attribuer la problématique du développement durable à la DAEC a été prise par l'Etat de Fribourg en 2002 déjà. Il aura fallu la mise en application de la nouvelle Constitution, quelques interventions parlementaires, mais surtout sept ans pour qu'une responsable du développement durable soit enfin nommée en 2009. Nous ne voulons pas revenir sur le passé mais exprimons nos vœux pour que la problématique soit traitée avec célérité, ambition et excellence dans le futur. C'est dans ce sens que vont les remarques et les questions qui suivent.

1. Une responsable a été nommée pour l'heure, seule à affronter le problème du développement durable dans notre canton. A titre de comparaison, l'unité de développement durable du canton de Vaud compte 3,3 emplois à plein temps, celui de Genève 8. Nous estimons que le Conseil d'Etat doit particulièrement, pendant la période d'élaboration, mettre au service de la cause les moyens nécessaires à sa réalisation. Qu'est-il envisagé comme soutien à la responsable au sein de l'administration et également à l'extérieur de celle-ci (aide de la Confédération, par exemple, qui possède une expérience certaine en la matière)?
2. Le rapport nous dit que la «Stratégie développement durable» concerne l'ensemble des activités de l'Etat et doit fonctionner de manière transversale. Nous demandons dès lors que le secteur «développement durable» dispose d'une position différenciée par rapport à d'autres départements au sein de l'administration cantonale, que cette position lui donne les moyens de réaliser son action et de satisfaire les ambitions affichées par le Conseil d'Etat. Le commissaire du gouvernement nous rejoint-il dans cette vision? Nous en serions flattés.
3. Le développement durable appelle à des changements dans les habitudes des uns et des autres. Ce n'est pas faire insulte aux employés de l'Etat que de dire que certaines résistances liées à ces changements peuvent apparaître. Nous demandons au Conseil d'Etat dans son ensemble et à chaque Direction en particulier quelles mesures ont été prises et quelles mesures sont encore envisagées pour que l'idée du développement durable soit non seulement acceptée mais largement soutenue au sein de l'administration cantonale.
4. Jusqu'au moment où la stratégie du Conseil d'Etat sera connue, nous demandons que les principes du développement durable ne soient pas négligés dans les décisions de l'administration. La forte croissance démographique, entre autres, nous oblige à agir aujourd'hui déjà. Des outils simples existent pour jauger des projets à l'aune du développement durable. Vous pourrez en trouver par exemple sur le site de l'Etat de Vaud.
5. La Confédération et plusieurs cantons sont largement en avance sur Fribourg en matière de développement durable. Profitons de leurs compétences et de leurs expériences et ne réinventons pas la roue. Notre stratégie est attendue. Comme elle arrive

après d'autres elle sera comparée à d'autres. Nous ne pouvons nous permettre dans ce domaine un camouflet du type de celui qui a frappé le canton par rapport au projet d'agglomération. Nous laissons au Conseil d'Etat le temps de peaufiner sa stratégie, pas trop de temps quand même, mais attendons de sa part un rapport ambitieux et exemplaire.

Enfin, et là je crois que le commissaire m'a donné des assurances tout à l'heure, nous demandons que le rapport prévu pour 2011 soit transmis au Grand Conseil.

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). Le développement durable est tellement important, voire incontournable, qu'il est ancré comme but dans l'article 3 de notre Constitution cantonale. L'interprétation ne fait pas toujours l'unanimité parce qu'elle se focalise seulement sur l'un ou l'autre aspect mais le développement durable est l'équilibre entre le social, l'économie et l'environnement. Alors, par exemple, le fait de préserver des places de travail tout comme les ressources naturelles en fait partie! Et, comme le dit un dicton indien: «La terre n'est pas un don de vos parents mais ce sont les enfants qui vous la prêtent.»

Nous saluons la création d'un poste pour la coordination et celle d'une commission cantonale et consultative qui évitera peut-être des dérives. Mais le plus important c'est que nous prenions conscience de la nécessité que le développement durable doit être une condition de base de tous les projets dans ce canton. Ce petit rapport, le groupe libéral-radical en prend acte ainsi que de l'annonce du grand jet en 2011. Jusque là, j'espère que la prise de conscience continue à s'installer et que le développement durable sera le fil conducteur de nos actes et non pas seulement un terme qui enrichit les discours.

Crausaz Jacques (PDC/CVP, SC). En préambule, je veux souligner que le groupe démocrate-chrétien souhaite, comme vous tous je l'espère, que le développement du canton s'inscrive clairement dans les principes du développement durable. C'est dans cet esprit qu'il prend acte et salue l'engagement renouvelé du Conseil d'Etat dans ce que l'on peut appeler le rapport préliminaire qu'il nous livre en réponse aux deux postulats. Engagement qu'il convient tout de même de rappeler, le Conseil d'Etat s'engage à créer une structure organisationnelle, d'élaborer au besoin des bases légales spécifiques pour assurer l'intégration du développement durable dans l'administration et d'apporter un soutien aux acteurs cantonaux, régionaux et communaux. Avec ces considérations le groupe démocrate-chrétien prend acte de ce rapport préliminaire. Il attend la suite avec beaucoup d'intérêt et compte sur le respect du délai pour le dépôt du rapport «développement durable, stratégie et plan d'action» que le Conseil d'Etat promet dans sa conclusion et qui sera la véritable réponse aux questions posées par les postulants.

Rime Nicolas (PS/SP, GR). Le groupe socialiste attend avec impatience le rapport annoncé pour 2011 «développement durable, stratégie et plan d'action». C'est à ce moment que nous prendrons position tout en veillant

d'ici-là à ce que toutes les décisions de ce parlement aillent dans le sens du développement durable. Nous prenons acte, en attendant, du rapport de ce jour.

Godel Georges, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Tout d'abord, je prends acte des remarques et des quelques critiques notamment par rapport au retard depuis 2001 comme quoi il a fallu plusieurs années. Je crois pouvoir vous démontrer que, depuis que la responsable du développement durable a pris ses fonctions à mi-2009, un travail conséquent et efficace a été réalisé. Concernant les questions qui ont été posées, je vous dis clairement que je ne veux pas allonger mais simplement vous dire qu'elles trouveront réponse dans le rapport final. En cela, nous avons voulu déposer ce rapport intermédiaire. L'autre variante en vertu de la loi portant règlement du Grand Conseil aurait été de demander un délai pour déposer ce rapport. Je pense que c'était judicieux pour démontrer ce qui a été fait. En ce qui concerne les réalisations, je crois que l'Etat de Fribourg n'a pas attendu de tout mettre en place pour faire déjà du développement durable. Je vous donne simplement deux exemples:

- j'ai pris la décision d'intégrer le développement durable dans le concours d'architecture du projet des Arsenaux; en cela, la responsable du développement durable du canton de Fribourg fait partie du jury;
- un autre dossier qui vous sera soumis dans le courant de cette année est la construction ou la reconstruction du bâtiment du Service des autoroutes, du SAR. Nous avons aussi intégré le développement durable dans la rénovation et construction, si possible Minergie-P pour la partie à rénover, Minergie-PECO pour la partie neuve.

Voici deux exemples pour vous démontrer qu'on va vraiment dans ce sens.

- Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Elections

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

La présidence et les six membres de la Commission cantonale de la transparence et de la protection des données

Bulletins distribués: 93; rentrés: 83; blanc: 0; nul: 0; valables: 83; majorité absolue: 42.

Ont obtenu des voix et sont élu-e-s *Mmes et MM. Johannes Froelicher*, par 82 voix, *Louis Bosshart*, par 81 voix, *Philippe Gehring*, par 78 voix, *Jean-Paul Glasson*, par 66 voix, *Madeleine Joye Nicolet*, par 77 voix, *André Marmy*, par 82 voix et *Catherine Yesil-Huguenot*, par 77 voix .

Un membre de la Commission des pétitions du Grand Conseil

Bulletins distribués: 88; rentrés: 76; blancs: 4; nuls: 2; valables: 70; majorité absolue: 36.

Est élu *M. Daniel Brunner*, par 69 voix.

A obtenu des voix *M. Christian Marbach*: 1.

Un membre de la Commission de justice du Grand Conseil

Bulletins distribués: 81; rentrés: 76; blancs: 5; nul: 0; valables: 71; majorité absolue: 36.

Est élue *M. Daniel de Roche*, par 70 voix.

A obtenu des voix *M. Jean-Denis Geinoz*: 1.

Clôture de la session

La Présidente. Nous avons traité tous les objets de ces deux jours de session. Je la clos en vous souhaitant de bonnes fêtes de Pâques. Bonne journée.

- La séance est levée à 12 h 15.

La Présidente:

Solange Berset

Les Secrétaires:

Mireille Hayoz, secrétaire générale

Reto Schmid, secrétaire général adjoint